

Lyon, le 11 décembre 2025

Communiqué de presse

Remise des archives de l’Institut Mérieux et de la Fondation Mérieux aux Archives départementales et métropolitaines

Le 11 décembre 2025, les Archives du département du Rhône et de la Métropole de Lyon ont officialisé, par la signature d’une convention, le dépôt des archives de l’Institut Mérieux et de la Fondation Mérieux. L’exposition « Accueillir, soigner, guérir. Huit siècles d’histoire hospitalière dans le Rhône et à Lyon » inaugurée en 2023 et poursuivie aujourd’hui de manière itinérante, a restitué au public une partie de ces documents. C’est à l’occasion de prêts pour cet événement qu’un travail commun a été entamé entre les Archives départementales et métropolitaines et l’Institut et la Fondation Mérieux. Ces échanges ont conduit à conclure un dépôt aux Archives départementales et métropolitaines.



Le dépôt Mérieux aux Archives départementales et métropolitaines

Gardiennes de l’histoire du territoire depuis le IX^e siècle jusqu’à nos jours, les Archives du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon conservent en 2025 56 kilomètres linéaires de documents papier et électroniques dont les inventaires sont disponibles en ligne. Parmi ceux-ci sont conservés 25 fonds d’archives d’établissements hospitaliers, fruits d’une politique de collecte volontariste menée depuis 2014.

Le dépôt des fonds d’archives de 60 mètres linéaires de l’Institut Mérieux ainsi que de la Fondation Mérieux, complémentaire de ceux déjà présents aux Archives métropolitaines et

départementales, y marque la première entrée de sources en histoire de la recherche biomédicale sur le territoire.

Ce fonds est particulièrement important à plusieurs égards : son étendue chronologique (XIX^e-XX^e siècles), la variété de ses supports (papier, photographies, audiovisuel), son caractère international et la diversité des thématiques couvertes. Il témoigne également de l'engagement social et philanthropique de la famille Mérieux.

Perspectives

La remise de ces archives entre l'Institut Mérieux, la Fondation Mérieux et les Archives départementales et métropolitaines va permettre le renouvellement de la recherche universitaire en histoire de la recherche médicale. Mais au-delà, elle exprime la confiance entre les acteurs de la recherche en santé publique et la société.

L'Institut Mérieux



Marcel Mérieux (1870-1937), assistant personnel d'Émile Roux dans l'équipe de Louis Pasteur, fonde en 1897 l'Institut biologique Marcel Mérieux, laboratoire d'analyses médicales et de production de sérums. Installé initialement à l'Hôtel-Dieu de Lyon puis à partir de 1917 à Marcy-l'Étoile, l'entreprise locale se transforme progressivement en un groupe international sous l'action de Charles Mérieux, qui succède à son père en 1937, puis d'Alain Mérieux, successeur de Charles à partir de 1967. Parmi les réalisations notables de l'entreprise, on note la production du vaccin vétérinaire contre la fièvre aphteuse, ou en médecine humaine la mise au point des vaccins contre la rubéole et la poliomyélite. L'Institut Mérieux est à l'origine de succès majeurs dans la lutte contre les maladies infectieuses humaines et animales : prévention des maladies infantiles, vaccination de masse au Brésil en 1974 lors d'une épidémie de méningite, ainsi stoppée en quelques mois. La contribution de l'Institut Mérieux aux grandes avancées du XX^e siècle en santé

publique est indéniable et participe au rayonnement de la métropole lyonnaise.

L'Institut Mérieux aujourd'hui

L'Institut Mérieux et ses sociétés constituent un groupe présent dans plus de 45 pays pour agir sur tous les fronts de la santé publique. Il constitue une force industrielle et scientifique pour relever les grands défis sanitaires.

4 sociétés : bioMérieux (Diagnostic in vitro), Mérieux NutriSciences (Qualité, sécurité et durabilité des aliments), Transgene (Immunothérapies contre le cancer) et Mérieux Equity Partners (Investissement en santé).

L'Institut en chiffres :

- 23 000 collaborateurs
- 23,5 % des effectifs en France
- Présence dans 45 pays

- 4,7 milliards € de chiffre d'affaires en 2024
- 11 % du CA investi en R&D
- 93 % des ventes réalisées hors de France

La Fondation Mérieux

La Fondation Mérieux est une fondation indépendante reconnue d'utilité publique, engagée dans la lutte contre les maladies infectieuses.

Crée en 1967 par Charles Mérieux, cette fondation mène plus de 100 projets par an dans 25 pays à ressources limitées. Ses thématiques prioritaires sont : résistance antimicrobienne, tuberculose, infections respiratoires aiguës et pathogènes émergents.

Une mission, 4 objectifs principaux :

- Accroître l'accès au diagnostic pour les populations vulnérables par le renforcement des laboratoires de biologie clinique ;
- Renforcer la recherche appliquée sur le terrain et le développement de programmes collaboratifs ;
- Développer le partage de connaissances, notamment avec le Centre des Pensières ;
- Agir pour la Mère et l'Enfant dans une approche intégrée de la santé.

La Métropole de Lyon

Depuis le 1er janvier 2015, La Métropole de Lyon assume toutes les compétences exercées auparavant par la Communauté urbaine de Lyon et le département du Rhône ainsi que des compétences supplémentaires qui viennent des communes. La Métropole de Lyon rassemble toutes les missions de la Communauté urbaine de Lyon et du département du Rhône sur le territoire du Grand Lyon. La Métropole de Lyon rassemble 58 communes et 1,4 million d'habitants. Elle agit au quotidien pour favoriser la transition écologique et la justice sociale, développer un territoire plus solidaire et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Dirigée par un président et un conseil métropolitain, la Métropole de Lyon joue un rôle crucial dans la coordination et la mise en œuvre de politiques publiques à l'échelle locale. Elle travaille également en étroite collaboration avec les communes du territoire. En plus de ses fonctions économiques et administratives, la Métropole de Lyon est également un acteur clé dans les domaines culturel et éducatif. Elle soutient de nombreuses institutions culturelles, musées, théâtres et établissements d'enseignement supérieur, renforçant ainsi son attractivité et son rayonnement à l'échelle nationale et internationale. La Métropole de Lyon et le Département du Rhône disposent par convention d'un service commun d'archives départementales et métropolitaines.

Les Archives du département du Rhône et de la Métropole de Lyon

Les « archives » sont l'ensemble des documents produits ou reçus par une personne ou un organisme dans le cadre de son activité. Ces documents peuvent être sur papier, mais il peut aussi s'agir de fichiers informatiques, de films ou de photographies etc. Ils sont établis pour garder une trace ou faire preuve pendant un certain temps, mais ils présentent aussi souvent un intérêt historique.

Les Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon sont compétentes pour les archives des collectivités, des administrations et des juridictions produites sur le territoire du département et de la métropole. Les Archives peuvent aussi recevoir en dépôt des archives privées intéressant l'histoire locale : fonds de familles, d'entreprises, d'érudits locaux, d'associations, de photographes ou d'architectes par exemple. Chaque année, les Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon reçoivent ainsi près de 1,5 km.l. de documents. Les Archives départementales

et métropolitaines ont quatre missions essentielles : collecter, classer, conserver et communiquer. L'accès des citoyens aux archives constitue la véritable finalité de toutes les opérations qui précèdent.

Contact presse – Métropole de Lyon

Adèle Bourgeois – adele.bourgeois@grandlyon.com – 06 15 34 12 94